



PREFECTURE DE POLICE

CABINET DU PREFET

Service de la Communication et des Relations Publiques

Paris, le 17 Juin 2005

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Mesures d'interdiction de vente à emporter de boissons alcooliques
à l'occasion du concert « EUROPE 2 LIVE »
organisé le 18 juin 2005 au Parc des Princes à Paris 16^{ème}.**

A l'occasion du concert « EUROPE 2 LIVE », prévu au Parc des Princes, le 18 juin 2005, la vente à emporter de boissons alcooliques, sous quelque forme que ce soit, est interdite dans l'ensemble des débits de boissons et dans les points de vente qu'elle qu'en soit la nature, de 12 heures à 24 heures, à proximité du Parc des Princes dans le périmètre délimité par les voies suivantes qui y sont incluses :

l'avenue Gordon Bennett, l'avenue de la porte d'Auteuil (de l'avenue Gordon Bennett à la place de la porte d'Auteuil), le boulevard Murat (de la place de la porte d'Auteuil à la place de la porte de Saint-Cloud), la place de la porte de Saint-Cloud, l'avenue de la porte de Saint-Cloud (de la place de la porte de Saint-Cloud à la rue du Commandant Guilbaud), la rue du Commandant Guilbaud, la rue Nungesser et Coli, le boulevard d'Auteuil (entre les rues Nungesser et Coli et Gordon Bennett).

Ces mesures sont prises pour toutes les rencontres sportives comportant des risques et pour les concerts attirant une foule importante. Elles avaient notamment été mises en vigueur pour les concerts de Johnny HALLIDAY les 10-11 et 14 juin 2003, ainsi que pour les concerts des groupes « Red Hot Chili Peppers » le 15 juin 2004, « Metallica » le 23 juin 2004 et « Star Academy » le 3 juillet 2004.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté Egalité Fraternité

PREFECTURE DE POLICE - 9, boulevard du Palais - 75195 PARIS CEDEX 04 - Tél. : 01 53 71 53 71 ou 01 53 73 53 73

Serveur vocal : 08 91 01 22 22 (0,225 € la minute)

3611 PREFECTURE DE POLICE (gratuit les trois premières minutes puis 0,112 € par tranche de deux minutes)

<http://www.prefecture-police-paris.interieur.gouv.fr> – mél : cabcom.prefecturepoliceparis@interieur.gouv.fr